

Ministry of Education

Capital Policy and Programs Branch
19th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction des politiques et des
programmes d'immobilisations
19^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2



2017: SB03

NOTE DE SERVICE

- DESTINATAIRES :** Cadres supérieurs de l'administration des affaires
Gestionnaires de la planification
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires
- EXPÉDITEUR :** Mathew Thomas
Directeur par intérim
Direction des politiques et des programmes d'immobilisations
- DATE :** Le 26 janvier 2017
- OBJET :** Demande aux conseils scolaires de remplir les sondages
suivants :
- 1) Programme Capacité de planification des immobilisations
 - 2) Carrefours communautaires – Petits travaux de réfection et accessibilité

Cette note de service vise à donner aux conseils scolaires d'autres informations sur les exigences en matière de rapports annoncées dans : 1) Note de service **2015: SB01** *Programme Capacité de planification des immobilisations*; et 2) Note de service **2016: B18** *Financement des immobilisations pour les carrefours communautaires : Petits travaux de réfection et accessibilité*.

Dans ces notes de service, le ministère informe les conseils scolaires qu'ils auront à rendre compte du ou des résultat(s) et de l'utilisation des fonds. La présente note de service

contient deux sondages sur le Web que les conseils scolaires doivent remplir d'ici le **28 février 2017** :

- Sondage sur le programme Capacité de planification des immobilisations (CPI);
- Sondage sur l'Initiative des petits travaux de réfection et de l'amélioration de l'accessibilité.

Programme Capacité de planification des immobilisations

Le programme Capacité de planification des immobilisations alloue des fonds aux conseils scolaires pour l'acquisition des ressources nécessaires à la réalisation d'un éventail d'activités liées à la planification des immobilisations. L'allocation de fonds au programme CPI vise à soutenir les conseils scolaires dans deux grands secteurs : le renforcement des capacités et la gestion des données.

Une partie des exigences en matière de rapports pour le programme CPI consiste à évaluer dans quelle mesure les conseils scolaires utilisent les fonds alloués au CPI aux fins de renforcement des capacités et de la gestion des données. Par conséquent, le ministère a élaboré un sondage sur le Web que les conseils scolaires doivent remplir d'ici le **28 février 2017**. Pour accéder au sondage, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous. **Veuillez prendre note que le ministère n'acceptera qu'une réponse par sondage de chaque conseil.**

Lien du sondage: <https://www.surveymonkey.com/r/FGSK7NF>

Financement des immobilisations pour les carrefours communautaires : Initiative des petits travaux de réfection et de l'amélioration de l'accessibilité

Conformément à la note de service **2016: B18**, des fonds d'immobilisations de 50 millions de dollars ont été alloués pour soutenir l'expansion des carrefours communautaires dans les écoles, ce qui profitera tant aux élèves qu'à la communauté locale. Les conseils scolaires peuvent utiliser cette allocation pour réaménager des locaux disponibles dans leurs écoles pour en faire des carrefours communautaires et améliorer l'accessibilité de leurs écoles pour donner à la communauté plus d'occasions d'utiliser ces locaux.

Les conseils scolaires doivent remplir un court sondage sur le Web sur l'utilisation qu'ils planifient pour leurs fonds, d'ici le **28 février 2017**. Le sondage comprend des questions sur les points suivants :

- Projets que le conseil planifie d'entreprendre à partir des fonds alloués à leurs petits travaux de réfection mineurs et à l'amélioration de l'accessibilité;
- Type de local communautaire créé ou amélioré ou encore la nature des travaux d'immobilisations réalisés (p. ex., installation de murs/coupe-feu, rampe d'accès menant au terrain de stationnement);
- Nom ou type de partenaires communautaires qui occuperont les locaux rénovés;
- Autres usages par la communauté et résultats positifs pour l'école et éventuellement la communauté dans son ensemble qui seront possibles grâce à l'investissement dans les immobilisations.

Pour accéder au sondage, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous. **Veillez prendre note que le ministère n'acceptera qu'une réponse par sondage de chaque conseil.**

Lien du sondage: <https://www.surveymonkey.com/r/FGP5MB7>

Il est rappelé aussi aux conseils scolaires que, selon la Note de service **2016: B18**, toute dépense engagée par un conseil pour de petits travaux de réfection et l'amélioration de l'accessibilité doit être déclarée sur VFA.facility; le ministère les téléchargera par la suite en amont directement dans le Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE). Les paiements en espèces aux conseils seront effectués deux fois par an, selon les dépenses déclarées. Plus particulièrement :

- les dépenses engagées du 1^{er} septembre 2016 au 31 mars 2017 (et déclarées d'ici avril 2017) seront remboursées en juin 2017;
- les dépenses engagées du 1^{er} avril au 31 août 2017 (et déclarées d'ici le 31 octobre 2017) seront remboursées en février 2018.

Le ministère financera les intérêts à court terme associés à ces dépenses sur une base semestrielle, ce qui est conforme à ce qui se passe pour d'autres programmes d'immobilisations. Tout fonds non dépensé d'ici la fin de l'année scolaire 2016-2017 peut être reporté sur une période d'un an seulement; ainsi, tout montant accordé pour 2016-2017 qui n'est pas dépensé d'ici la fin de l'année scolaire 2017-2018 sera recouvré.

Personnes-ressources du ministère

Si vous avez des questions au sujet du contenu de la présente note de service, veuillez communiquer avec les responsables des programmes ci-dessous.

Financement des immobilisations pour les carrefours communautaires : Initiative des petits travaux de réfection et de l'amélioration de l'accessibilité

Cettina Cuffaro, spécialiste principale des politiques, Direction des politiques et des programmes d'immobilisations, au (416) 325-2034 ou à Cettina.Cuffaro@ontario.ca.

Programme Capacité de planification des immobilisations

Hemwanti Dobbs, analyste principale des politiques, Direction des politiques et des programmes d'immobilisations, au (416) 326-9445 ou à Hemwanti.Dobbs@ontario.ca.

Original signé par:

Mathew Thomas
Directeur par intérim
Direction des politiques et des programmes d'immobilisations